

DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE « PATHOLOGIE CHIRURGICALE DE LA
HANCHE » PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 24 MARS 2026,

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de créer le Diplôme InterUniversitaire « Pathologie chirurgicale de la Hanche » porté par l'UFR Médecine et Professions
Paramédicales, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 42
Votes : 21
Pour : 21
Contre : 0
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD

Le 19 juin 2026

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DIU Pathologie chirurgicale de la hanche

- Création -

UFR de rattachement :	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales
Etablissements partenaires :	Université Claude Bernard Lyon 1, Université de Saint- Etienne, Université de Grenoble, Université de Montpellier/Nîmes
Responsable du diplôme :	Erivan ROGER
Validation à compter du :	24/03/2026
Validation accordée jusqu'à fin	2028-2029
Délibération CFVU N°	2026-03-24_30

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Il n'existe pas en France de DIU concernant la Chirurgie de la Hanche. Il en existe plusieurs concernant la Chirurgie du Genou, du Pied et Cheville, de l'Epaule et du Coude ainsi que de la main mais la Hanche n'a pas de diplôme validant cette expertise. Seul un DU existe à Paris. Le Collège National ne voit pas d'objections à la Création de ce DIU en lien avec la SFHG (Société Française de la Hanche et du Genou), société fille de la SOFCOT. Le collège d'Orthopédie de Clermont Ferrand donne un avis favorable à la création de ce DIU.

Le but du DIU est d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la réalisation optimale d'interventions chirurgicales dans le domaine de la Chirurgie de la Hanche en Chirurgie Orthopédique et Traumatologique.

Les objectifs pédagogiques de cet enseignement viseront à :

- Connaître les bases pratiques et théoriques de l'Anatomie, la Physiologie, la Biomécanique, les Pathologies, l'examen clinique, les indications et la réalisation d'interventions de la Hanche
- Classer les pathologies de la Hanche
- Expliquer aux patients l'indication, les avantages et risques des thérapeutiques autour de la Hanche
- Réaliser par simulation des interventions de la hanche sous contrôle des enseignants

II – Composante porteuse du projet

UFR de Médecine et des Professions Paramédicales – Université Clermont Auvergne

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

aucun

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : Professeur Roger ERIVAN

Statut : PU-PH

Coordonnées : Roger.ERIVAN@uca.fr, UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Roger ERIVAN – PU-PH – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales, CHU Clermont-Ferrand
- Stéphane BOISGARD – PU-PH – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales, CHU Clermont-Ferrand
- Stéphane DESCAMPS – PU-PH – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales, CHU Clermont-Ferrand
- Nicolas BOURZAT, CCA – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales, CHU Clermont-Ferrand
- Nicolas SAMPER, CCA – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales, CHU Clermont-Ferrand
- Anne-Sophie RAVERY, CCA – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales, CHU Clermont-Ferrand

Au moins 1 apprenant de la formation

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Guillaume VILLATTE – PH – CHU Clermont-Ferrand

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2026-2027

Niveau de la formation : 2^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Etudiants en 3 ^{ème} cycle de DES chirurgie orthopédique, rhumatologie ou médecine du sport	Justifier d'une inscription en 3 ^{ème} cycle dans une des spécialités mentionnées

FC	Médecin chirurgien en activité en orthopédie	Etre titulaire du diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et être en activité dans une des spécialités mentionnées
	Médecin du sport ou rhumatologue	
	Masseur-Kinésithérapeutes	Être titulaire du diplôme d'Etat de Masso-Kinésithérapie

Durée de la formation : une année universitaire, 64 heures d'enseignement + pratique professionnelle de 6 mois pour les chirurgiens orthopédiques ou stage de 2 journées pour les médecins du sport, rhumatologue et masseur-kinésithérapeutes.

Les chirurgiens doivent participer à l'activité chirurgicale dans le cadre de leur pratique professionnelle alors que les médecins du sport, rhumatologue et masseur-kinésithérapeutes doivent suivre les consultations mais n'ont pas à apprendre la pratique chirurgicale sur les patients, étant donné que ce n'est pas leur métier. Aussi la théorie et la pratique de consultation peut être réalisée sur 2 journées.

Calendrier de la formation : 4 sessions de 2 à 3 jours entre octobre et juin, examens en Juin

Lieu de la formation : 1 session sur chaque universités porteuses soit Clermont-Ferrand, Lyon Sud, Saint Etienne, Grenoble et Montpellier-Nîmes (en roulement tous les ans)

Ouverture en formation initiale (FI) : oui

Ouverture en formation continue (RE/FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	1 200 €
Tarif 2 (tarif UCAA)	700 €

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 20 pour l'ensemble du DIU – 2 pour Clermont-Ferrand ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 50 pour l'ensemble du DIU

Période d'inscription / de candidature : jusqu'à un mois avant le début de la formation

Contact Scolarité : Service de la Formation – Pôle Scolarité Transversales – Unité Mixte de Formation Continue en Santé – 04.73.17.80.25 – umfcs.medpha@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

DIU : Mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités : modules tournants entre les différentes facultés

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Préciser le total d'heures : 64h

- Enseignement théorique en présentiel : 56 heures

- Enseignement pratique : 8 heures

- Pratique professionnelle de 6 mois pour les chirurgiens orthopédiques ou stage de 2 journées pour les médecins du sport, rhumatologue et masseur-kinésithérapeutes.

Les chirurgiens doivent participer à l'activité chirurgicale dans le cadre de leur pratique professionnelle alors que les médecins du sport, rhumatologue et masseur-kinésithérapeutes doivent suivre les consultations mais n'ont pas à apprendre la pratique chirurgicale sur les patients, étant donné que ce n'est pas leur métier. Aussi la théorie et la pratique de consultation peut être réalisée sur 2 journées.

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
Session à Lyon (2 jours)	16	10		6						
UE 1 : Sciences fondamentales <ul style="list-style-type: none"> - Anatomie – Physiologie – Voies d'abord - Biomécanique – Tribologie - Examen clinique : Scores fonctionnels, Manœuvres/tests - Imagerie : Radiographies/Echographies, Scanner, IRM, Scintigraphie - Pathologies de la hanche : Lésions traumatiques, Arthrose, Arthrites inflammatoires, Ostéocondromatose, Pathologies de l'enfant et adolescent, IOA de la hanche, Pathologies du sportif, Tumeurs de la hanche - Simulation voies d'abord 	8	5		3	Epreuve écrite à Lyon d'une durée de 2h sous forme de QCM (15 points) et cas cliniques (25 points) Notée sur 40		Mémoire à rendre noté sur 20			
UE 2 : Hanche conservatrice <ul style="list-style-type: none"> - Arthroscopie de la hanche - PAO - Butées - Ostéotomies - Simulation arthroscopie de hanche 	8	5		3						
Session à Grenoble (2 jours)	16	14		2						
UE 3 : Traumatologie <ul style="list-style-type: none"> - Acetabulum : classification, voies d'abord, résultats - Extrémité supérieure fémur (tête, col trochanters) - Luxations traumatiques - Simulation voies d'abord 										

Session à Saint-Etienne (2 jours)	16	16							
UE 4 : Prothèse de hanche de première intention <ul style="list-style-type: none"> - Indications - Classifications - Biomatériaux – Tribologie - Cupules - Tiges - Inserts - Planification cas simples/complexes - Resurfaçage - Modularité - Tiges courtes - Tiges standard - Ciment – sans ciment - Résultats - Scores fonctionnels - Complications : infections, usure, instabilité, fractures, conflits, descellements - Survie 									
Session à Clermont-Ferrand (2 jours)	16	16							
UE 5 : Prothèse de hanche de reprise <ul style="list-style-type: none"> - Voies d’abord - Classifications des défauts - Planification - Cupules de reprise - Tiges de reprise - Greffes - Résultats - Complications - Survie 									
Stage à préciser					Rapport de stage à rendre noté sur 20 / Stage validant				
Total	64	56		8					

III – Règles de délivrance du diplôme

Evaluation selon les règles suivantes :

- Assiduité obligatoire – Elle conditionne l'autorisation à passer les examens
- Note minimale de 20/40 à l'examen écrit
- Note minimale de 10/20 au mémoire
- Note minimale de 10/20 au rapport de stage
- Validé le stage (attestation de stage à rendre)

Les UE ne se compensent pas entre elles.

En cas d'échec à la première session, aucune seconde session n'est prévue.

Précisions sur la validation du stage : 6 mois pour les chirurgiens / 2 journées pour les médecins et kiné

Acquisition partielle : report des notes écrites pour une année si le mémoire n'est pas terminé en un an

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5
Sciences fondamentales et anatomie	X				
Hanche conservatrice		X			
Traumatologie			X		
Prothèse de hanche en première intention				X	
Prothèse de hanche de reprise					X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Volume horaire (CM/TD/TP)
Erivan Roger	UCA	PUPH		5	9
Boisgard Stéphane	UCA	PUPH		5	2
Descamps Stéphanie	UCA	PUPH		5	2
Nicolas BOURZAT	UCA	CCA		5	1
Nicolas SAMPER	UCA	CCA		5	1
Anne-Sophie RAVERY	UCA	CCA		5	1

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 16

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : /

VI – Composition du jury

- Michel Fessy CHU Lyon
- Frédéric Farizon Saint Etienne
- Roger Erivan Clermont Ferrand
- Jerome Tonetti Grenoble

VII – Modalités d'admission

Mode de sélection des candidats : CV, lettre de motivation
Les candidatures seront centralisées et réparties équitablement

L'acc

ord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription

VIII – Mobilité à l'international

Sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et Professions Paramédicales à l'unanimité :
12/01/2026

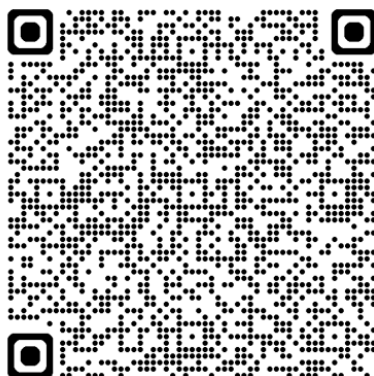
Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 24/03/2026

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2028-2029



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 24 mars 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR DE MEDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMEDICALES
SEANCE PLENIERE DU LUNDI 12 JANVIER 2026

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 12 janvier 2026 à 08 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELOU, Doyen-Directeur de l'UFR.

ORDRE DU JOUR :

3.3 – Formation Continue

Madame BONDIEU présente les points suivants :

• Tarifs des diplômes, au titre de l'année universitaire 2026/2027

Comme suite à la demande de la gouvernance de l'Université, il est proposé une augmentation des tarifs de l'ordre de 5 % pour les diplômes nationaux (annexe A) et de 3 % pour les diplômes universitaires (annexe B).

Après un échange, les nouveaux tarifs proposés sont approuvés à l'unanimité des membres du Conseil.

• Création d'habilitation de D.I.U. et sa tarification au titre de l'année universitaire 2026/2027

Intitulé de la formation	Description Public ciblé	Effectifs	Tarification
<p>D.I.U. Pathologie Chirurgicale de la Hanche</p> <p><i>Enseignement en présentiel en alternance entre les universités partenaires (Clermont-Ferrand, Lyon 1, Saint-Etienne, Grenoble et Montpellier-Nîmes)</i></p> <p>Responsable pédagogique : Pr Roger ERIVAN</p>	<p>Objectifs Les objectifs pédagogiques de cet enseignement viseront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les bases pratiques et théoriques de l'Anatomie, la Physiologie, la Biomécanique, les Pathologies, l'examen clinique, les indications et la réalisation d'interventions de la Hanche - Classer les pathologies de la Hanche - Expliquer aux patients l'indication, les avantages et risques des thérapeutiques autour de la Hanche - Réaliser par simulation des interventions de la hanche sous contrôle des enseignants <p>Organisation</p> <p><u>Durée de la formation :</u> 1 année universitaire, 64 heures d'enseignement + pratique professionnelle + 2 heures d'examen + mémoire final à rendre</p> <p><u>Calendrier de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 sessions de 2 à 3 jours entre octobre et juin (assiduité obligatoire) - Examen final : en juin (mini 20/40) - Mémoire : en fin d'année (mini 10/20) - Rapport de stage : en fin d'année (mini 10/20) + Stage validant <p>Public ciblé</p> <ul style="list-style-type: none"> • FI : Étudiants en 3^{ème} cycle de DES chirurgie orthopédique, rhumatologie ou médecine du sport • FC : - Médecin chirurgien en activité en orthopédie - Médecin du sport ou rhumatologue - Masseur-Kinésithérapeutes 	<p><u>Minimum :</u> 20 pour l'ensemble du DIU dont 2 pour Clermont-Ferrand</p> <p><u>Maximum :</u> 50 pour l'ensemble du DIU</p>	<p><u>Tarif réduit :</u> (étudiants UCA et autre université) 700 €</p> <p><u>Tarif plein :</u> 1 200 €</p>

Après discussion, cette demande de création de D.I.U. et sa tarification sont approuvées à l'unanimité (annexe D).